

# DMAX H

## DESTRUCTEUR CRYPTOLOGAMIQUE AVEC ACTION HYDROFUGE

### AVANTAGES

**DMAX H** est un anti lichens qui possède une fonction hydrofuge. Algicide, fongicide et bactéricide, il détruit les micro-organismes par contact, entraînant ainsi la disparition des algues et lichens en formant un film qui bloque la photosynthèse et les échanges gazeux.

Le pouvoir mouillant exceptionnel de **DMAX H** permet une imprégnation en profondeur sur les supports traités, apportant un effet de rémanence.

L'hydrofugation de la pierre ou de la tuile va permettre une longévité de celles-ci pendant plusieurs années. La dégradation des pierres et des tuiles venant surtout du gel et du dégel. L'action hydrofuge va aussi ralentir la repousse du lichen.

**DMAX H** est neutre et ne provoque pas la corrosion des métaux présents sur les supports traités (*zinc, alliages légers, crochets de gouttière...*) Il est compatible avec la plupart des matériaux usuels : bitume, macadam, quick, pierre, granit, marbre, ciment, béton, plastique, caoutchouc ...

### UTILISATIONS

**DMAX H** détruit les lichens et algues responsables du verdissement et de la détérioration des toitures, pavés, allées, terrains de tennis, terrains de sport, bordures extérieures de bassins, fontaines, terrasses, tissus ...

Algicide et bactéricide, **DMAX H** a un effet de désinfectant de surface.

### MODE D'EMPLOI

**DMAX H** est prêt à l'emploi. Pulvériser sur les surfaces à raison de un litre pour 7 à 10 m<sup>2</sup> de façon à bien imbiber le support. Laisser agir une semaine, éliminer les végétaux par rinçage ou brossage si nécessaire.

Repasser une pulvérisation de **DMAX H** à raison de 1 litre pour 10 m<sup>2</sup> pour laisser un film d'hydrofugation et cryptogamique sur le support.

### CARACTERISTIQUES

**Aspect :** liquide incolore

**pH :** 7 ± 0,5

**Classements CLP :** Sans

**Inflammabilité :** non inflammable

**Odeur :** faible

**Densité :** 1 +/- 0,01

**Solubilité dans l'eau :** Soluble dans l'eau

**Substance biocide :** Chlorure d'alkyl (C12-C16) benzyldiméthylammonium  
(CAS : n°68424-85-1 / 2% / TP02)

Fabriqué  
  
en France

### PRECAUTIONS D'EMPLOI

Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

**IMPORTANT :** Ne pas appliquer sur une surface mouillée ou par risque de pluie importante, risque de lessivage du produit.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

NOTA : Ces indications chiffrées ne constituent pas les spécifications du produit, elles correspondent à des valeurs moyennes.

NOTA : Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

Quelques références complémentaires :

**PULVERISATEURS CCF**